



Le 12 février 2024

**Dest. : Vice-présidents régionaux
Sections et installations**

PROBLÈMES LIÉS À LA TECHNOLOGIE ET À L'ÉQUIPEMENT – FLUX DE COMMUNICATIONS

Les membres du comité technique de l'ACCTA et les membres participant au Groupe de travail des coordonnateurs des systèmes de données (CSD) dirigé par la Société ont porté à notre attention le fait qu'il n'y a pas de directive claire pour les membres concernant un flux de communication à respecter pour le signalement des problèmes liés à la technologie et à l'équipement.

L'ACCTA est d'avis que, pour tous les problèmes liés à la technologie et à l'équipement qui touchent les opérations en général et, plus précisément, un contrôleur en poste, le surveillant en devoir doit d'abord signaler le problème au CSD de service qui, à son tour, évaluera le problème signalé et ses effets sur les opérations et déterminera le plan d'action voulu. À ce moment-là, le CSD de service verra à la coordination, au besoin, avec tout autre service devant être consulté pour la résolution de la situation. Les CSD ne sont pas actuellement en poste 24 heures sur 24 (notamment pendant la nuit), et ce n'est que pendant les périodes où aucun CSD n'est disponible que les problèmes doivent être signalés à un autre groupe, comme le TOC. Lorsque c'est le cas, le problème doit toujours être signalé au groupe des CSD au moment du signalement. Ce sont les CSD qui ont le bassin de connaissances le plus complet pour combler l'écart entre la technologie et les opérations et qui sont donc les mieux placés pour évaluer une situation et proposer des pistes de solution.

Après une analyse et une discussion approfondies avec la Société, la nécessité de la demande de directive claire n'aurait pu être plus évidente. Les processus sont différents partout au pays, dans les différents manuels d'exploitation d'unité, d'un ACC à l'autre, et plus particulièrement entre les ACC et les tours. Il est donc difficile pour l'ACCTA de communiquer les bonnes directives à ses membres, car ces directives pourraient ne pas correspondre aux procédures écrites.

Le problème a maintenant été porté à un niveau d'urgence supérieur, et l'ACCTA et NAV Canada se réunissent pour trouver une solution. Nous communiquerons toute modification ou résolution dès qu'elle sera disponible.

Au nom du Conseil exécutif,

Nick von Schoenberg
Président

Scott Loder
Vice-président exécutif

THE VOICE OF CANADA'S AIR TRAFFIC CONTROLLERS | LA VOIX DES CONTRÔLEURS AÉRIENS DU CANADA